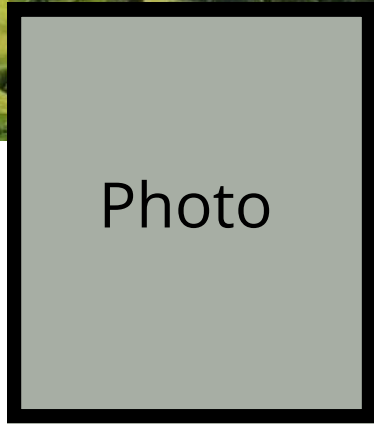




# ABONNEMENT GOLF CONTRAT 2025-2026



CIVILITÉ : Mme  M.

NOM : \_\_\_\_\_ NÉ(E) LE : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

Remplir en cas d'abonnement couple (personnes résidants sous le même toit).

NOM : \_\_\_\_\_ NÉ(E) LE \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ PROFESSION : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

## ABONNEMENTS INDIVIDUELS (12 mois de date à date)

### Abonnement 7/7 FIRST\*

comptant - 950 €

plan de prélèvement - 84 €/mois

### Abonnement semainier 5/7\*\*

comptant - 980 €

plan de prélèvement - 86 €/mois

### Abonnement temps plein 7/7

comptant - 1 320 €

plan de prélèvement - 114 €/mois

### Abonnement étudiant 7/7

comptant - 360 €

plan de prélèvement - 34 €/mois

### Abonnement 7/7 Senior

comptant - 900 €

plan de prélèvement - 79 €/mois

### Double abonnement 7/7

comptant - 690 €

## ABONNEMENTS COUPLE (12 mois de date à date)

### Abonnement 7/7 FIRST\*

comptant - 1 350 €

plan de prélèvement - 117 €/mois

### Abonnement temps plein 7/7

comptant - 1 930 €

plan de prélèvement - 1 65 €/mois

### Abonnement semainier 5/7\*\*

comptant - 1 450 €

plan de prélèvement - 125 €/mois

### Double abonnement 7/7

comptant - 990 €

## LOCATION ANNUELLE

### Casier sac & chariot :

SIMPLE HAUT 84 € ou 7 €/ mois

SIMPLE BAS 96 € ou 8 €/ mois

DOUBLE HAUT 120 € ou 10 €/ mois

DOUBLE BAS 156 € ou 13 €/ mois

XXL 180 € ou 15 €/ mois

ELECTRIQUE 192 € ou 16 €/ mois

### Casier vestiaire :

FEMME 25 € / an

HOMME 25 € / an

**MONTANT À RÉGLER :** \_\_\_\_\_ €

### **Paiement comptant**

**CB**

**Chèque**

**Espèces**

**Virement**

### **Paiement par prélèvements mensuels automatiques**

Merci de remplir l'accord de prélèvement et le mandat SEPA.  
Il sera à retourner à votre établissement bancaire.

Je souscris cette formule pour une durée d'un an du / /2025 au / /2026.

Paiement par prélèvements automatiques le 08 de chaque mois - supplément de 48€ par an correspondant aux frais de gestion des prélèvements mensuels. Echancier disponible sur simple demande.

\*Pour toute personne ayant suivi un PASS CARTE VERTE 1 an ou tout nouvel abonné n'ayant pas été abonné auparavant.

\*\* Ne comprend pas les week-ends et jours fériés.

## AVANTAGES DES MEMBRES

- 15 % de réduction sur tout l'établissement,
- Tarifs préférentiels sur la location de voiturette et l'enseignement,
- Accès au vestiaire du golf,
- 20 % de réduction sur le tarif du Green Fee au golf de la Grande Romanie.

La Carte LeClub Gold, avec des avantages supplémentaires :

La souscription automatique à l'assurance remboursement d'abonnement et toujours 50% de réduction sur le green-fee sur plus de 350 parcours de la région et/ou faisant partie du réseau «Le Club », en France et à l'étranger ; Angleterre, Espagne et Etats-Unis, entre autres (voir leclub-golf.com).

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Pour les abonnements annuels :** Tout abonnement ou réabonnement est souscrit pour une durée minimum de 12 mois de date à date. Au-delà, il se poursuit par tacite reconduction pour la même durée. Toute somme versée ne sera ni restituée ni remboursée par le Golf de la Forêt d'Orient que cela soit par un paiement comptant ou par prélèvement mensuel.

Une assurance "interruption d'abonnement" est souscrite automatiquement via la carte Gold du réseau Le Club comprise dans l'abonnement, auprès de l'assurance JDG. Cette assurance vise à couvrir le remboursement de l'abonnement annuel non consommé lorsque l'assuré doit interrompre son abonnement en cas de survenance d'un évènement dont vous trouverez les détails sur <https://sinistres-golf-unitgroup.fr>. Vous pouvez également demander le formulaire de déclaration d'interruption d'abonnement à la réception du Domaine de la Forêt d'Orient. Tout remboursement est réalisé prorata temporis, c'est-à-dire en fonction de la seule période d'abonnement restant au bénéfice de l'abonné(e), selon la formule choisie lors de l'abonnement

Les 30 premiers jours d'une demande d'interruption d'abonnement restent toujours à la charge de l'abonné(e).

La date d'interruption doit être postérieure à la date de prise d'effet de l'abonnement

et antérieure à sa date de fin. Le remboursement concerne les abonnements en cours de validité d'une durée maximale de 12 mois consécutifs.

Dans tous les cas, le remboursement ne pourra pas dépasser le montant de l'abonnement réglé par l'abonné(e), déduction faite de la franchise applicable de 30 jours.

Si la durée d'un abonnement dépasse 12 mois consécutifs, les mois supplémentaires ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

La résiliation, demandée par courrier avec AR, donne lieu à un préavis de 20 jours. En cas de résiliation, la nouvelle demande d'abonnement ne peut être effective qu'après un délai de 12 mois. Tout réabonnement à l'issue d'une période d'interruption, quel qu'en soit la durée, est considéré comme un nouvel abonnement et est souscrit pour une durée minimum de 12 mois.

#### MOTIF VALABLES DE L'INTERRUPTION DE L'ABONNEMENT :

Maladie grave, accident grave entraînant une incapacité temporaire ou permanente de la pratique du golf.

- Fournir le justificatif médical indiquant la date, la cause, le diagnostic et l'historique des pathologies.
- Ordonnances du traitement médicamenteux
- Copie de l'arrêt de travail
- Bulletin d'hospitalisation

#### Licenciement économique

- Fournir la copie de l'attestation Employeur Pôle Emploi avec le volet indiquant le motif de la rupture du contrat de travail.
- Copie de la lettre de convocation à l'entretien préalable de licenciement
- Copie de la lettre signifiant le licenciement

#### Divorce ou séparation (PACS)

- Fournir le jugement ou l'acte juridique conforme.
- Copie de l'assignation en divorce ou de l'accusé de réception de la requête adressée au Juge des affaires familiales.

#### Complications dues à l'état de grossesse

- Fournir le rapport ou le certificat médical.
- Bulletin d'hospitalisation
- Ordonnances du traitement médicamenteux
- Copie de l'arrêt de travail

#### Décès

Mutation professionnelle du fait de l'employeur à plus de 100 kilomètres du golf de souscription de l'abonnement

- Fournir l'acte de décès et le certificat d'hérédité (ou l'attestation de notoriété ou l'acte de notoriété).
- Coordonnées du notaire en charge de la succession
- Attestation employeur.
- Copie de l'avenant signé au contrat de travail mentionnant la date et le lieu de la mutation

"Après avoir saisi le service [ex : client, contentieux, ...] ..... et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de [ex : 15 jours, 1 mois, ...]....., le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées figurent ci-après : Adresse postale : Médiation Tourisme et Voyage BP 80 303 75 823 Paris Cedex 17 Site internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) »

J'ai lu et j'accepte les conditions de vente ci-dessus ainsi que le règlement intérieur du Golf de la Forêt d'Orient (voir en annexe).

Signature du Directeur ou son représentant



Golf de la Forêt d'Orient  
**TRADIGEST SAS**  
RCS : 491556734

Signature du Client avec la mention "Lu et approuvé"